# DOSSIER D'INFORMATION MAIRIE



**OPÉRATEUR:** Free Mobile **CODE SITE:** 57061\_002\_03

ADRESSE DU SITE: 29 RUE DU CHATEAU D'EAU COMMUNE: 57800 BENING LES SAINT AVOLD

**DATE:** 17/07/2024





# RÉFÉRENCES ET DESCRIPTIF DU PROJET

**OPÉRATEUR:** 

FREE MOBILE

COMMUNE:

BENING LES SAINT AVOLD

NOM DU SITE:

PAC\_CARRIERE\_BENING

CODE SITE:

57061\_002\_03

ADRESSE:

29 RUE DU CHATEAU D'EAU - 57800 BENING LES SAINT

**AVOLD** 

TYPE DE SUPPORT:

Pylône autostable

PROJET DE:

Nouvelle antenne relais

COORDONNÉES

X = 928934.13, Y = 2469166.38

**GÉOGRAPHIQUES:** 

Longitude: 6.843315, Latitude: 49.135543

# CONTACT FREE MOBILE

NOM:

Mathilde GUERARD

Responsable des Relations avec les Collectivités Territoriales

E-MAIL:

mguerard@free-mobile.fr

ADRESSE:

Free Mobile

16 rue de la Ville l'Évêque

75008 Paris



# SOMMAIRE

1. Synthèse et motivation du projet	4
2. Descriptif détaillé du projet et des installations	5
3. Calendrier indicatif du projet	7
4. Adresse et coordonnées de l'emplacement de l'installation	8
5. Plan de situation à l'échelle	9
6. Plan de cadastre	11
7. Photographies du lieu d'implantation et photomontage avant/après 1	12
8. Déclaration ANFR	
9. Plans du projet	16
10. Éléments relatifs à l'installation d'un périmètre de sécurité	
11. Documents pédagogiques élaborés par l'Etat	23
12. Engagements de Free Mobile au titre de la protection et de la santé 2	25
13. Engagements de Free Mobile au titre de la transparence	26



#### 1. Synthèse et motivation du projet

En tant que titulaire de licences 3G, 4G et 5G, Free Mobile est soumis à des obligations nationales qui concernent notamment la couverture de la population, la qualité de service et sa disponibilité, le paiement de redevances, la fourniture de certains services ainsi que la protection de la santé et de l'environnement.

Free Mobile est notamment impliquée dans le programme national de résorption des zones blanches ainsi que dans l'ensemble des programmes de couverture ciblée mis en place en partenariat avec les pouvoirs publics et les collectivités locales.

La couverture des territoires en services de communications et services mobiles est adaptée à la réalité des usages et permet aux territoires d'apporter à leurs administrés les moyens de communications indispensables à leur vie personnelle et professionnelle.

Ainsi, Free Mobile travaille continuellement à répondre aux attentes des abonnés et collectivités et contribuer à l'aménagement numérique des territoires et sa pérennité en anticipant les évolutions des besoins et usages.

Cette anticipation est d'autant plus vitale à la lumière du rôle crucial des moyens de communication dans la crise sanitaire qui a frappé tous les territoires et l'incertitude, notamment en termes de re-confinement local, qui lui est liée.

Compte tenu de l'augmentation constante des besoins en connectivité mobile, de plus 30% chaque année, et afin de répondre aux besoins des abonnés et collectivités et contribuer à l'aménagement numérique des territoires, Free Mobile est engagé dans un programme soutenu et précis de déploiement du Très Haut Débit Mobile dans l'ensemble des territoires. Et ce, dans le respect permanent des normes de protection sanitaire.

L'envolée des usages de téléphonie mobile, +18% contre une moyenne de 2 à 5% au cours des 5 dernières années ainsi que la multiplication par 3 du volume de données depuis les clés mobiles observées par l'ARCEP sur les 15 premiers jours du confinement illustrent la nécessité de mettre en place urgemment une infrastructure mobile adaptée et résiliente permettant de prendre en charge instantanément une croissance exponentielle des usages distants fiables.

A ce titre, le programme de Free Mobile, réalisé au plus près des besoins des territoires et de leurs administrés, est urgent étant donnée l'accélération exponentielle du besoin en débit liée aux outils numériques fort consommateurs de débit qui sont inéluctablement amenés à se généraliser qui plus est vu le contexte sanitaire comme, par exemple, les téléconsultations/télésoins, le télétravail et l'enseignement à distance, la possibilité de veiller en direct sur ses proches.

L'introduction de la 5G permet de faire bénéficier les utilisateurs ayant opté pour la 5G d'une technologie inédite pour couvrir leurs besoins en termes de débit par simple ajout d'équipements sur le réseau existant.

En effet, la 5G a été pensée pour couvrir ponctuellement et uniquement le temps de la communication le demandeur du service tout en assurant une multiplication allant jusqu'à 10 des débits ainsi qu'une latence durée d'attente avant le début du service (dit de « latence ») fortement réduite.

Ce processus de déploiement d'équipements 5G, qui constitue une étape cruciale au sein du programme de planification, de déploiement et de modernisation du réseau, doit être anticipé étant donné les délais incompressibles, entre 18 et 24 mois, nécessaires au déploiement des équipements sur chaque site

En effet, ce dernier implique, la mobilisation et l'intervention de nombreux travailleurs et artisans, principalement locaux, exerçants dans différents corps de métier : géomètres, aménageurs/syndic d'électricité, notaires, chauffeurs/livreurs, grutiers, conducteurs de



travaux (Génie Civil, Electricité), ... et, indirectement hôteliers, restaurateurs ...

Le déploiement et le fonctionnement des antennes-relais est strictement encadré par la loi. Le spectre de fréquences accessibles par l'opérateur est réglementé et fait l'objet d'autorisations assorties d'obligations réglementaires.

Chaque nouvelle antenne ou modification doit faire l'objet d'une autorisation d'émettre dans une bande de fréquences donnée de la part de l'ANFR avant d'être mise en service. L'ANFR vérifie notamment que les seuils sanitaires d'exposition du public aux rayonnements électromagnétiques sont respectés.

#### 2. Descriptif détaillé du projet et des installations

#### Descriptif du projet

Dans le cadre du projet décrit dans ce dossier, Free Mobile projette l'installation d'un site émettant sur les bandes de fréquences 700/900/1800/2100/2600/3500MHz pour contribuer à la couverture de votre commune en 3G, 4G et 5G.

Ce projet consiste à installer 6 antennes sur un pylône à créer situé 29 Rue du Château d'eau 57800 Bening les St-Avold

Toutes les baies techniques, de taille réduite, seront installées à proximité du pylône et seront raccordées aux antennes par des câbles (fibre optique).

#### Caractéristiques d'ingénierie

Nombre d'antennes	Existantes: 0	À ajouter : 6	À modifier : 0
Туре		PANNEAU	
Technologies		3G/4G/5G	Ty.
Azimuts (S1/S2/S3)		150° 240° 330°	



#### **Antennes**

Azimut	Technologie Bande de fréquence	Hauteur Support / sol	Hauteur Support / NGF <sup>(1)</sup>	HBA <sup>(2)</sup> / sol	HBA NGF	HMA <sup>(3)</sup> / sol	HMA / NGF	PIRE (dbW)	PAR (dbW)	Tilt
	<b>4G</b> 700 MHz	30.25m	297.25m	25.0m	292.0m	26.35m	293.35m	31	28.85	6°
	<b>5G</b> 700 MHz	30.25m	297.25m	25.0m	292.0m	26.35m	293,35m	31	28,85	6°
	<b>3G</b> 900 MHz	30.25m	297.25m	25.0m	292.0m	26,35m	293.35m	29	26.85	6°
150°	<b>4G</b> 1800 MHz	30.25m	297.25m	25,0m	292.0m	26,35m	293,35m	33	30,85	4°
240° 330°	<b>3G</b> 2100 MHz	30.25m	297.25m	25.0m	292.0m	26.35m	293.35m	30	27.85	4°
	<b>4G</b> 2100 MHz	30.25m	297.25m	25.0m	292.0m	26.35m	293.35m	33	30.85	4°
	<b>4G</b> 2600 MHz	30.25m	297.25m	25.0m	292.0m	26.35m	293.35m	33	30.85	4°
	<b>5G</b> 3500 MHz	30.25m	297.25m	28,1m	295.1m	28,6m	295.6m	47.6	45,4	6° (4)

<sup>&</sup>lt;sup>(1)</sup>NGF = nivellement général de la France

Azimut : orientation de l'antenne par rapport au nord géographique

PIRE (Puissance Isotrope Rayonnée Equivalente) : puissance qu'il faudrait appliquer à une antenne isotrope pour obtenir le même champ dans la direction où la puissance émise est maximale

PAR (Puissance Apparente Rayonnée) : puissance calculée en référence à une émission produite par une antenne dipôle idéale

Conformément aux dispositions de l'article 1er de la loi du 9 février 2015 relative à la sobriété, à la transparence, à l'information et à la concertation en matière d'exposition aux ondes électromagnétiques, Free Mobile s'engage à respecter les valeurs limites des champs électromagnétiques telles que définies par le décret du 3 mai 2002.

#### Phases de déploiement du projet

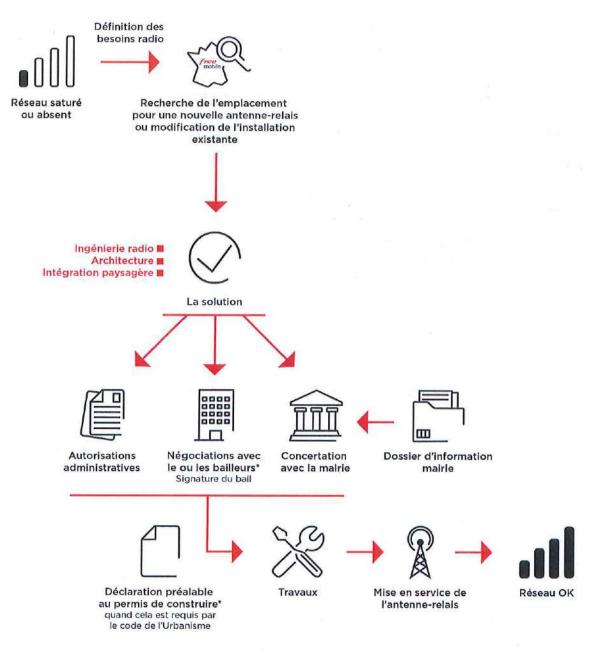
L'installation d'une antenne-relais est un projet qui dure de 18 à 24 mois.

<sup>(2)</sup>HBA = hauteur bas d'antenne

<sup>(3)</sup>HMA = hauteur milieu d'antenne

<sup>49</sup> sans tenir compte de la variabilité des faisceaux





\*Si nécessaire

### 3. Calendrier indicatif du projet

Remise du dossier d'Information (TO)	Juillet 2024
Dépôt des autorisations d'urbanisme (DP)	Août 2024
Début des travaux (prévisionnel)	Février 2025
Mise en service (prévisionnel)	Août 2025

Après construction du site et installation de l'énergie et transmission, l'insertion technique du site dans le réseau peut être entreprise.



L'allumage d'un site suit une procédure rigoureuse, assurant plusieurs vérifications entre exploitation et radio.

#### 4. Adresse et coordonnées de l'emplacement de l'installation

#### Adresse

29 RUE DU CHATEAU D'EAU 57800 BENING LES SAINT AVOLD

#### Coordonnées

Lambert II étendu

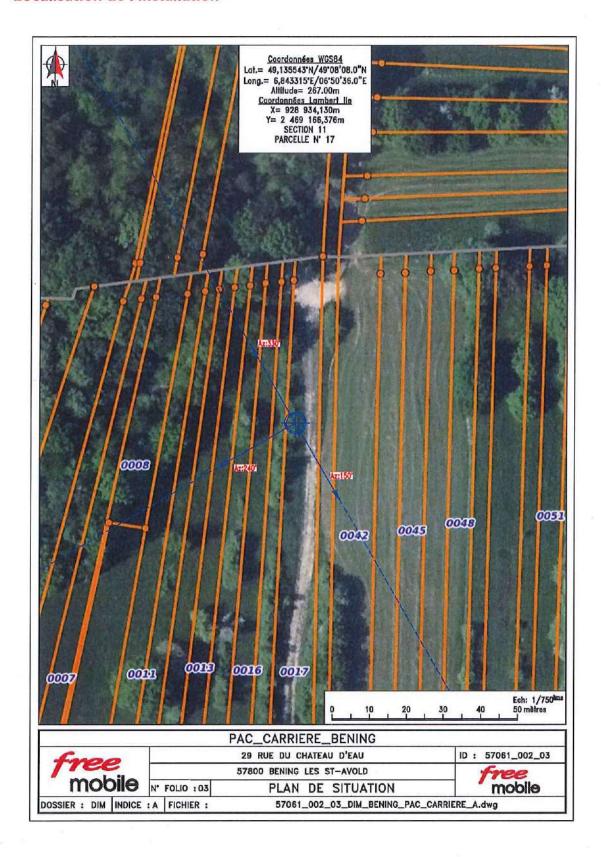
X = 928934.13 Y = 2469166.38 WGS 84

Longitude : 6.843315 Latitude : 49.135543



#### 5. Plan de situation à l'échelle

#### Localisation de l'installation

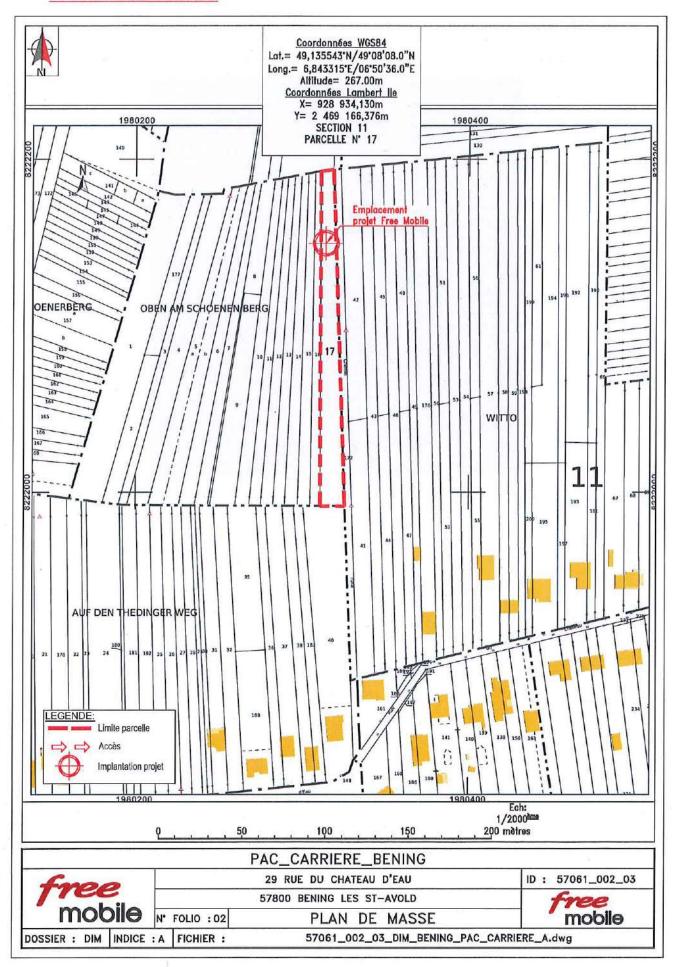




Description des ouvrants (fenêtres, balcons, portes) situés à moins de 10 mètres, sur le linéaire de façade concerné

SANS OBJET

#### 6. Plan de cadastre





# 7. Photographies du lieu d'implantation et photomontage avant/après

#### Prises de vue





#### Prise de vue n°1

#### Etat avant:

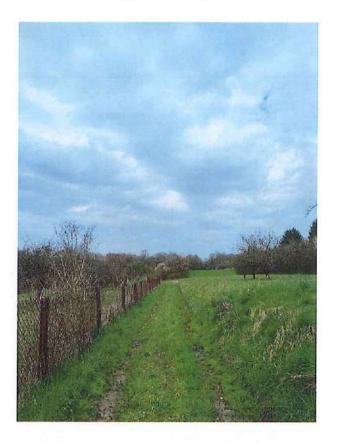


#### Etat après:



#### Prise de vue nº2

#### Etat avant :



#### Etat après :





#### 8. Déclaration ANFR

Le projet fera l'objet d'une déclaration ANFR selon les points ci-dessous. Grâce à ces éléments, l'ANFR gère l'attribution des fréquences aux divers émetteurs et veille au respect de la réglementation.

1. Conformité de l'installation aux	règles du guide	DR 17* de l'ANFR ?
	☑ oui	non
<ul> <li>Guide technique ANFR DR17 modélis public.</li> </ul>	ation des sites radio	pélectriques et des périmètres de sécurité pour le
<b>2.</b> Existence d'un périmètre de sé	curité** balisé ac	cessible au public
	☐ oui	☑ non
** Périmètre de sécurité : zone au vois supérieur au seuil du décret ci-dessou.		lans laquelle le champ électromagnétique peut-être
		par la station objet de la demande sera-t-il 2002-775 du 3 mai 2002 en dehors de
	☑ oui	non
	visé par l'article	sements scolaires, crèches, établissements e 5 du décret n° 2002-775 du 3 mai 2002
	☐ oui	☑ non

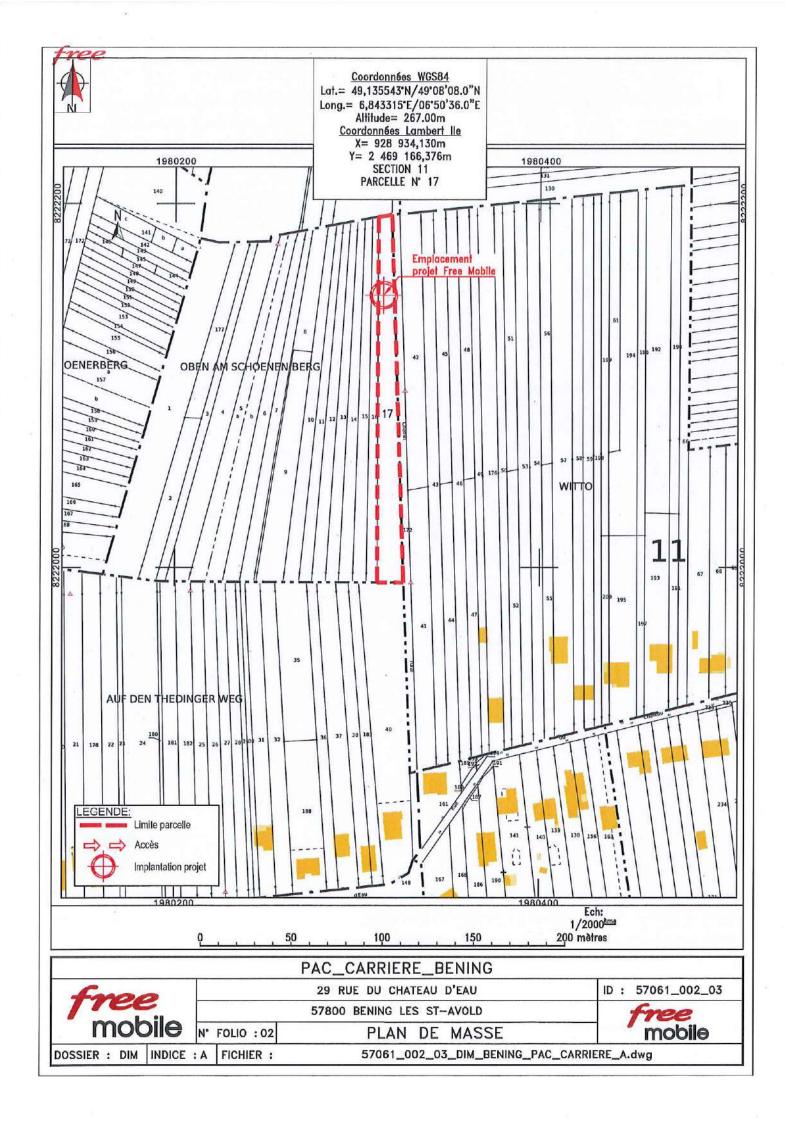


# 9. Plans du projet

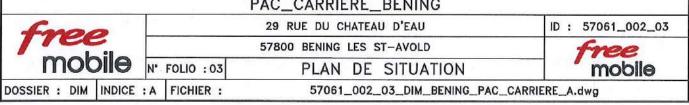
NOMENCLATURE				
FOLIO DESIGNATION FOLIO		PRESENCE FOLIO		
01	NOMENCLATURE	OK		
02	PLANS DE MASSE	OK		
03	PLAN DE SITUATION	OK		
04	PLAN D'IMPLANTATION EXISTANT	ОК		
05	PLAN D'IMPLANTATION PROJET	ОК		
06	PLAN D'ELEVATION EXISTANT	ОК		
07	PLAN D'ELEVATION PROJET	ОК		

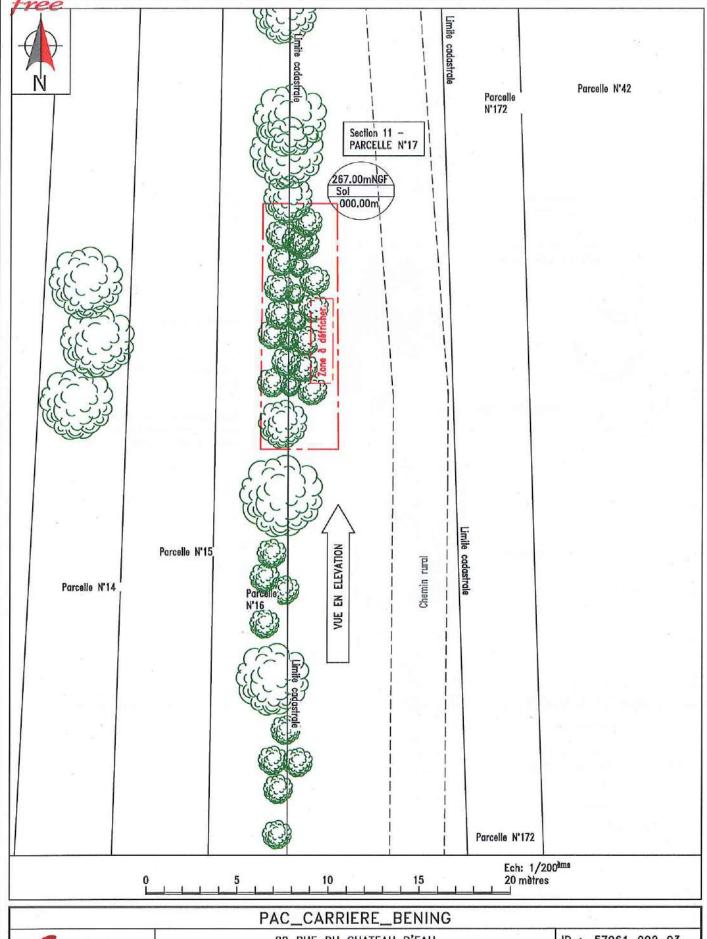
INDICE	DATE	DESSINATEUR	DESIGNATION	NOM ENTREPRISE
Α	15/07/2024	N.T.	EMISSION ORIGINALE	FREE-MOBILE

= 15		PAC_CARRIERE_BENING	
france		ID : 57061_002_03	
free		free	
<i>mobile</i>	Nº FOLIO : 01	NOMENCLATURE	mobile
DOSSIER : DIM INDICE	: A FICHIER :	57061_002_03_DIM_BENING_PAC	_CARRIERE_A.dwg

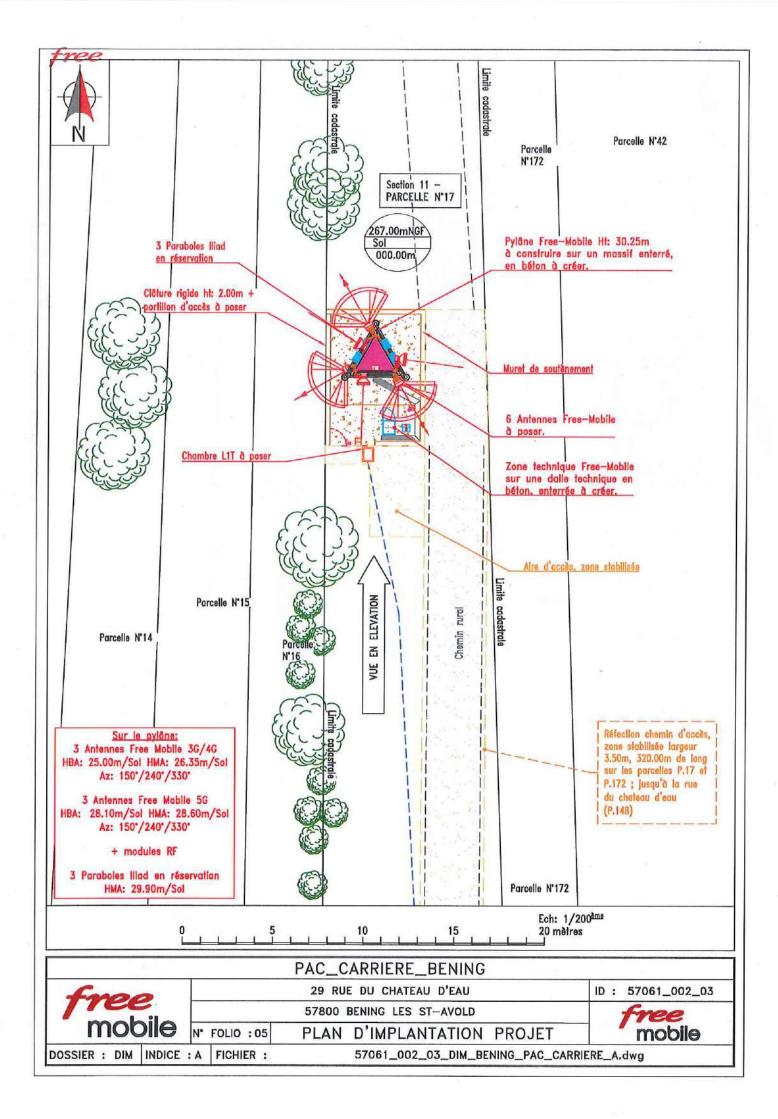


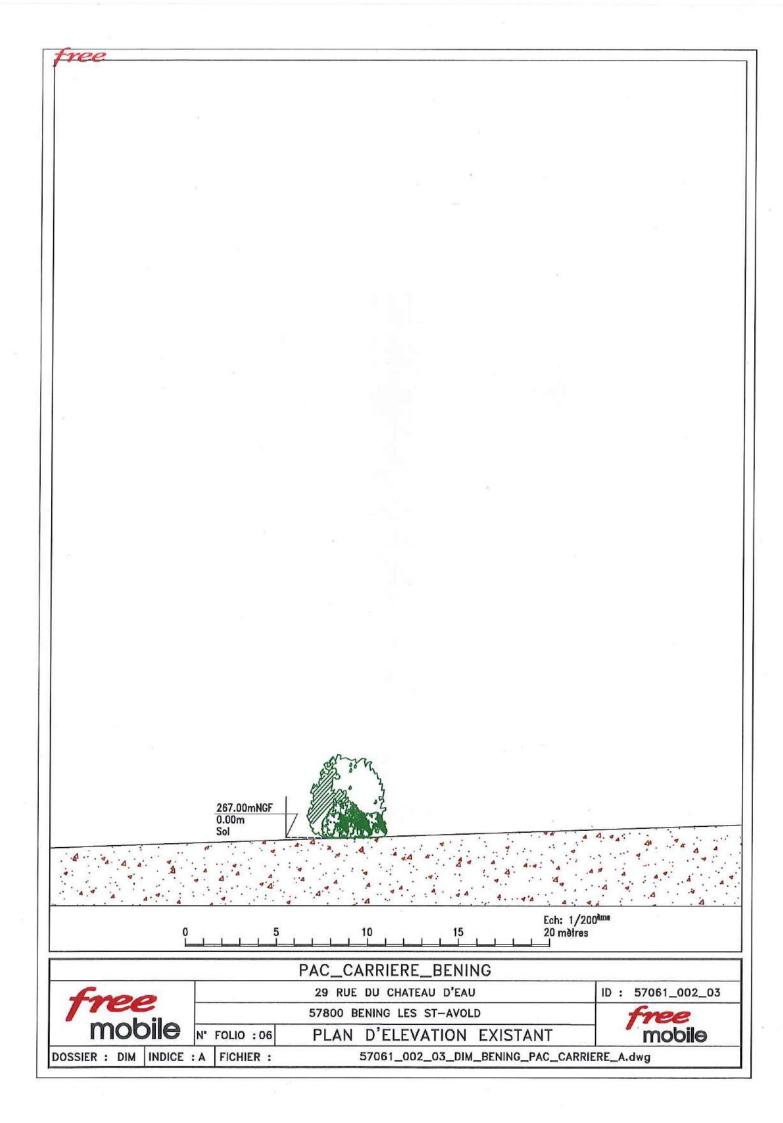


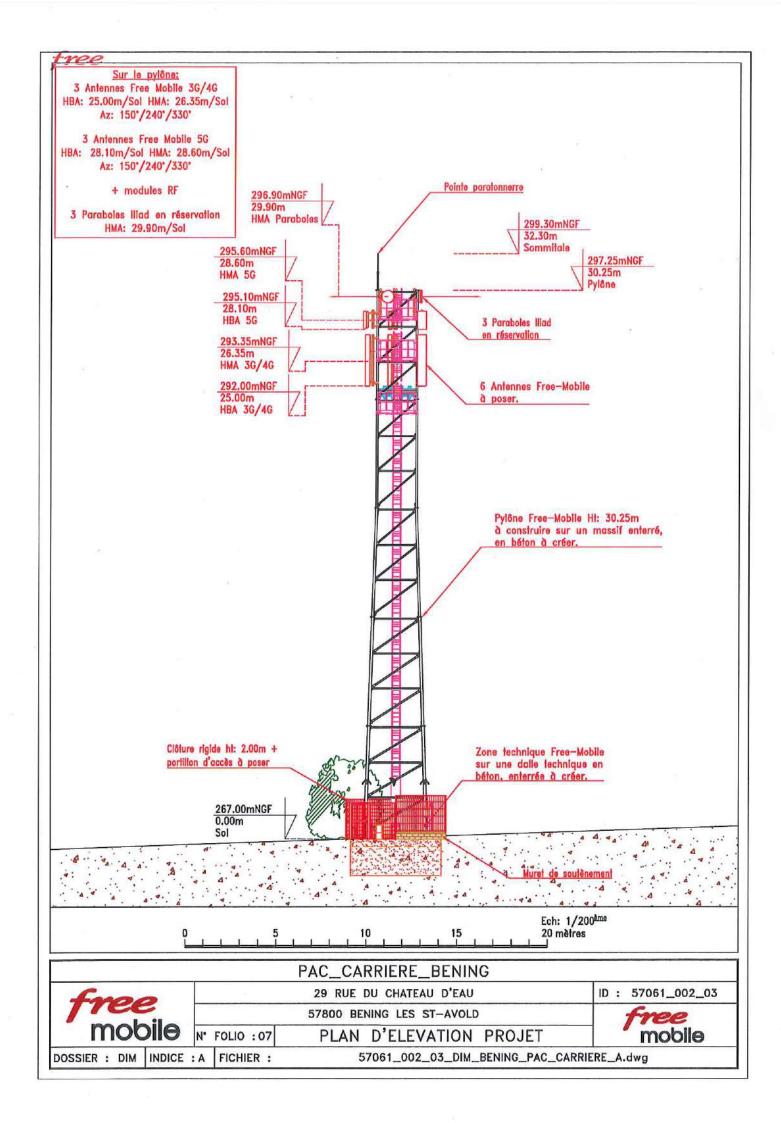








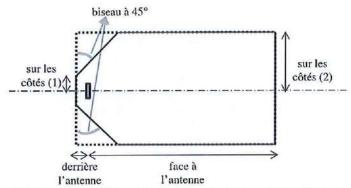






#### 10. Éléments relatifs à l'installation d'un périmètre de sécurité

Exemple à titre indicatif de périmètre de sécurité autour de l'antenne pour le grand public :

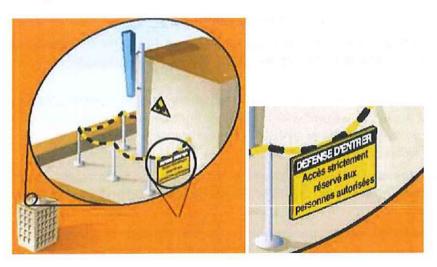


Périmètre de Sécurité pour des antennes de macro-cellule sur terrasse Source : Guide Technique - ANFR/DR 17-6

Conformité au guide technique de l'ANFR :

https://www.anfr.fr/fileadmin/mediatheque/documents/5G/consultation/consultation-5G-Guide-perimetres-securite.pdf

#### Exemple de balisage :



## 11. Documents pédagogiques élaborés par l'Etat

#### **Sites Internet**

Site gouvernemental	www.radiofrequences.gouv.fr
Sites de l'Agence Nationale des Fréquences	www.anfr.fr www.cartoradio.fr https://5g.anfr.fr/
Sites de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des postes	www.arcep.fr www.arcep.fr/la-regulation/grands-dossiers-reseaux- mobiles/la-5g/frequences-5g-procedure-dattribution- de-la-bande-34-38-ghz-en-metropole.html https://www.arcep.fr/nos-sujets/la-5g.html



#### Documents pédagogiques de l'Etat

Téléchargeables sur le site gouvernemental www.radiofrequences.gouv.fr

Guide à destination des élus : l'essentiel sur la 5G	https://www.economie.gouv.fr/files/files/PDF/2020/Brochure 5G WEB.PDF
Antennes relais de téléphonie mobile	http://www.radiofrequences.gouv.fr/les-conditions-d-implantation-a16.html
Surveiller et mesurer les ondes électromagnétiques	http://www.radiofrequences.gouv.fr/surveiller-l-exposition-du-public-a95.html

#### Fiches ANFR

Téléchargeables sur le site www.anfr.fr

Exposition du public aux ondes: Le rôle des Maires	https://www.anfr.fr/fileadmin/mediatheque/documents/expace/ANFR-Brochure-exposition-aux-ondes-maires.pdf
Présentation de la 5G	https://www.anfr.fr/fileadmin/mediatheque/documents/5G/ANFR_5G,pdf
Vidéos pédagogiques sur les ondes	https://www.anfr.fr/anfr/lanfr-academie

#### Rapports des Autorités scientifiques et sanitaires

Rapport et Avis de l'Agence Française de Sécurité Sanitaire de l'Environnement et du Travail (ANSES ex AFSSET), 15 octobre 2013, Mise à jour de l'expertise « radiofréquences et santé »

L'ANSES actualise l'état des connaissances qu'elle a publié en 2009. L'ANSES maintient sa conclusion de 2009 sur les ondes et la santé et indique que «cette actualisation ne met pas en évidence d'effets sanitaires avérés et ne conduit pas à proposer de nouvelles valeurs limites d'exposition de la population»

Rapport et avis de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES), 17 février 2022, actualisant l'avis du 12 avril 2021 relatif à la 5G

Dans la continuité de ses travaux d'expertise sur radiofréquences et santé, et sur la base des nombreuses données scientifiques disponibles à ce jour, l'ANSES estime que « le lien entre exposition aux radiofréquences et risques sanitaires pour les fréquences d'intérêt pour le déploiement de la technologie 5G est, en l'état des connaissances, comparable à celui pour les bandes de fréquences utilisées par les générations précédentes. »

L'ANSES précise, en réponse aux observations recueillies suite à la consultation publique lancée en 2021, que « Tous les effets biologiques ont bien été considérés dans cette expertise, à travers notamment les expertises précédentes réalisées par l'Anses afin d'évaluer les effets sur la santé associés à l'exposition aux radiofréquences. ».

Rapport de l'Agence Nationale des Fréquences sur l'exposition du public aux ondes électromagnétiques, août 2020

L'Agence nationale des fréquences (ANFR) a réalisé des simulations numériques des niveaux d'exposition créés par la téléphonie mobile dans une zone urbaine très dense, à savoir le 14ème arrondissement de Paris. De par les résultats obtenus, l'ANFR a estimé un impact faible de l'introduction de la 5G sur l'exposition du public aux ondes électromagnétiques par rapport à un scénario de renforcement de la 4G sans 5G.